

# L'Ardenne méridionale, quand un GAL pose les bases d'un Parc naturel

Reconnu fin 2015 en tant que Groupe d'Action Locale dans le cadre du Programme LEADER 2014-2020, le territoire de l'Ardenne méridionale s'est ensuite hissé au rang de Parc naturel en janvier 2020. Une belle corde supplémentaire ajoutée à l'arc de cette région du sud de la Wallonie, à laquelle le GAL préexistant a fortement contribué. Et c'est le développement rural durable dans son ensemble qui en sort gagnant !

Cette envie de travailler ensemble et de mener des projets de territoire ne date pas d'hier. En 2011 déjà, les 9 communes qui forment le GAL Parc naturel de l'Ardenne méridionale (à savoir Bertrix, Bièvre, Bouillon, Daverdisse, Gedinne, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin) avaient initié les premiers contacts, prémices du rassemblement actuel. L'objectif est simple : s'unir pour être plus fort, agir sur des enjeux qui dépassent souvent la limite communale, mutualiser les ressources, les idées et disposer d'outils pour proposer un développement socio-économique durable à l'opposé de l'image de terres de confins ou territoire laissé pour compte qui était quelques fois associée à la région.

Les rencontres organisées alors entre élus ont très vite donné naissance à une association rassemblant les 9 conseils communaux, puis à une ASBL GAL Ardenne méridionale, réunissant acteurs publics et privés, suite au lancement de l'appel à candidature LEADER 2014-2020. La stratégie de développement suivie s'appuie sur plusieurs secteurs d'action confiés au GAL : l'agriculture, le tourisme, la forêt, l'action sociale, la culture et l'identité territoriale.

Dès 2016, l'équipe technique constituée s'active sur le terrain et met en œuvre différents projets. On peut ainsi citer parmi d'autres : le développement d'un tourisme à mobilité douce, la valorisation des guides touristiques, la création de rando de gare en gare, la valorisation des petites forêts privées,

la plantation de vergers haute tige, la création d'une coopérative fermière territoriale, la promotion des produits locaux, l'organisation de formations et conférences multiples, la création de jardins collectifs partagés, la valorisation de l'identité et du folklore du territoire, la culture du sapin de Noël en gestion différenciée, etc...

En parallèle à ces actions de terrain, la procédure de reconnaissance pour créer le Parc naturel se poursuivra de 2017 à 2019. Un comité d'étude est constitué avec une centaine de membres, des groupes de travail par thématiques sont organisés et de nombreux documents sont rédigés pour constituer le Plan de gestion du Parc.

Il va sans dire que ces démarches administratives, juridiques, participatives ou d'analyse demandent du temps, de la conviction, de la motivation et un certain enthousiasme. La force du territoire a été de pouvoir compter sur des bases existantes actives et une vision stratégique partagée, fortement favorisées par le GAL en place.

Ainsi, dès le départ, GAL et Parc naturel nouvellement créé ne font qu'un en unissant les nouveaux partenaires au sein de l'ASBL et en partageant le même nom. Le périmètre reste identique et rassemble des communes ayant marqué plusieurs fois la volonté ferme de travailler ensemble. Le réseau de partenaires est dynamisé suivant la philosophie LEADER par une équipe

déjà constituée, des projets concrets permettent de préfigurer l'action future du Parc et l'identité du territoire est déjà diffusée.

Dès 2020, GAL et Parc naturel de l'Ardenne méridionale permettent donc à l'équipe de s'agrandir à l'image du champ d'actions de la structure. De nouveaux projets portés sur la biodiversité, les paysages ou l'aménagement du territoire voient le jour avec l'objectif de préserver et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales exceptionnelles du territoire.

L'association y assure un rôle fédérateur essentiel, rassemblant les moyens humains et financiers, réunissant la diversité de partenaires publics et privés, permettant l'innovation et le développement de nombreux projets pluri-communaux ruraux dans un cadre organisé et pérenne.



Plus d'infos : <http://ardenne-meridionale.be>